



MDM TAMWIL

Construire l'avenir
www.tamwilcom.ma

Quel est l'objet du Cofinancement ?

Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

Quelles sont les bénéficiaires éligibles ?

- Marocains résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valides; ou
- Marocains ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

Quels sont les secteurs concernés ?

Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, artisanat, fabrication de produits du terroir, hébergement/animation touristiques et santé.

Quels sont les programmes d'investissement éligibles ?

Projet d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 2,5 MDH promu directement par un bénéficiaire éligible seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers à condition que la part du capital détenu par le(s) bénéficiaire(s) éligible(s) soit majoritaire.

Quelles sont les modalités de financement du projet ?

Cofinancement avec les banques marocaines selon le montage suivant :

- Apport en fonds propres : à convenir entre la banque et l'entreprise ;
- Part du crédit « MDM Tamwil » : jusqu'à 40% du coût du projet sans dépasser la part de la banque ;
- Part de la banque : reliquat du financement ;
- Montant minimum de la part « MDM Tamwil » : **1 Millions DH** ;
- Montant maximum de la part « MDM Tamwil » : **5 Millions DH**.

Quelles sont les conditions de financement ?

- **Taux d'intérêt** :
 - « **MDM TAMWIL** » : 2,5% l'an Hors Taxes ;
 - **CRÉDIT BANCAIRE** : librement négociable.
- **Durée** : 7 ans maximum dont 2 ans maximum de différé en principal. Les durées des parts banque et « MDM Tamwil » doivent être identiques
- **Sûretés** : Pari-passu entre Tamwilcom et la Banque.

Quel est le délai d'instruction ?

15 jours ouvrables au maximum à compter de la date de réception des dossiers complets.

Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire de votre banque.

Centre d'affaires, Boulevard Ar Ryad, Hay Ryad - Rabat, B.P 2031
Tél : 0537 71 68 68 - Fax : 0537 7157 15
Site Web : www.tamwilcom.ma - E-mail : contact@tamwilcom.ma